



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVEYRON

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°12-2016-004

PUBLIÉ LE 23 MAI 2016

Sommaire

Préfecture Aveyron

12-2016-05-23-001 - Mission de suppléance du préfet de l'Aveyron confiée à M. Bernard
BREYTON, Sous-Préfet de Millau (1 page)

Page 3

Préfecture Aveyron

12-2016-05-23-001

Mission de suppléance du préfet de l'Aveyron confiée à M.
Bernard BREYTON, Sous-Préfet de Millau

PRÉFET DE L'AVEYRON

PRÉFECTURE

Direction
de la Coordination
des Actions et des Moyens
de l'État

Arrêté du **23 MAI 2016**

Objet : Mission de suppléance du préfet de l'Aveyron confiée à M. Bernard BREYTON, sous-préfet de Millau.

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 45 ;

VU le décret du 26 septembre 2014 nommant M. Bernard BREYTON, sous-préfet de Millau ;

VU le décret du 24 septembre 2015 nommant M. Louis LAUGIER, préfet de l'Aveyron ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

- A R R E T E -

Article 1er : M. Bernard BREYTON, sous-préfet de Millau, est chargé de la suppléance des fonctions de préfet de l'Aveyron, le mardi 24 mai 2016 de 12h30 à 20 heures et le mercredi 25 mai 2016 toute la journée.

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture et le sous-préfet de Millau sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Rodez, le **23 MAI 2016**


Louis LAUGIER